



Le journal d'information du Service Petite Enfance



Edito

Chers Parents,

J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de la nouvelle Directrice du multi-accueil : Madame Lise VICAIRE, infirmière puéricultrice, prendra ses fonctions le 29 Avril 2019.

Après une période d'intérim assuré avec efficacité et professionnalisme par Astrid, Directrice-Adjointe, l'équipe encadrante sera ainsi bientôt au complet et pourra se consacrer pleinement au bon fonctionnement de la structure.

... / ...

Avril 2019

Edito

(suite)



Je tiens ici, à saluer l'investissement de toute l'équipe qui est restée mobilisée pour maintenir un service de qualité auprès des enfants et des familles. Je les remercie pour leur sérieux et leur engagement.

A la lecture de « Ça Gazouille », vous découvrirez les dernières informations liées à la vie de la structure :

- Installation d'un visiophone qui permet de sécuriser l'accès aux locaux,*
- Les événements festifs passés et à venir ainsi que le projet d'ateliers « jardinage »,*
- Des conseils dédiés à la diversification alimentaire des nourrissons vous donneront des recommandations éclairées sur le sujet...*
- Les informations relatives aux activités du Relai Parents Assistants Maternels (RPAM)*

Je vous souhaite une bonne lecture !

Bien à vous,

*La Vice-Présidente de l'Action Sociale,
Marie-France Lurier*

Visiophone : une nouveauté réglementaire

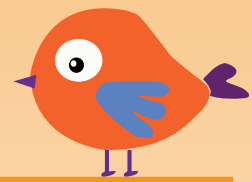
Pour faire suite au plan Vigipirate, toujours en activité, et pour se conformer à la réglementation, le service Petite Enfance s'est doté il y a quelques mois d'un visiophone. Cet appareil permet de visualiser les personnes qui sonnent à l'entrée, avant de leur permettre l'accès.

Nous vous demandons de bien vouloir veiller à refermer la porte derrière vous et à ne pas « tenir » la porte à une personne venant après vous. Cette manière de procéder ne doit pas être vu comme un signe d'impolitesse mais bien comme un geste de sécurité pour vos enfants. Cela obligera tout visiteur à sonner et être vu par le personnel de la structure. Encore plus, s'il s'agit de livreurs ou de personnes inconnues du personnel.

En pratique :

- Le visiophone se situe à la porte d'entrée, merci d'appuyer sur le bouton correspondant à la section de votre enfant pour vous faire ouvrir,
- Si personne ne répond : re-sonnez ou appelez « accueil-bureaux »;
- Après avoir sonné, restez devant l'interphone à la vue du personnel;
- Sonnez chaque fois que vous arrivez, même si une personne rentre ou sort au même moment;
- N'ouvrez pas la porte à une personne arrivant après vous si vous êtes dans le sas;
- Ne tenez pas la porte à une personne qui arrive.

Merci de respecter ces consignes,
pour la sécurité de tous.



Vie de la structure

Spectacle Fête de l'été



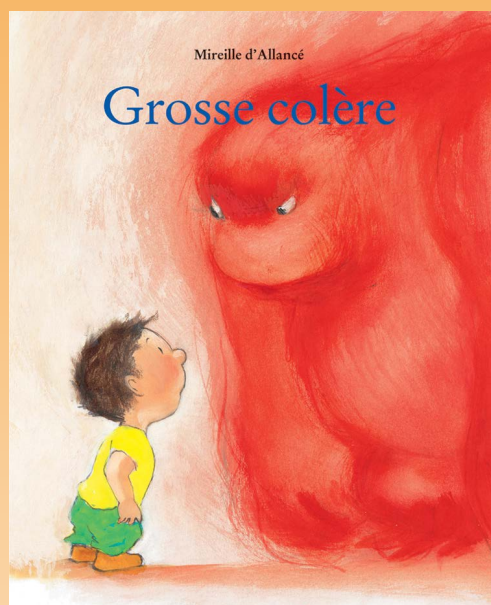
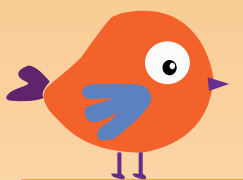
Le 5 juillet à partir de 16h30 avec enfants et parents!

Nouveauté : le spectacle de fin d'année aura lieu au Multi accueil.

Les bébés pourront assister à la représentation, de même que tous les parents. L'ensemble du personnel de la structure sera présent et ce temps festif sera un autre moyen pour se rencontrer et souder les groupes.

Le Spectacle « Grosse Colère » se tiendra dans une salle dédiée, avec un décor préparé et installé par les agents du Chantier d'Insertion ; les enfants prépareront activement, eux aussi, les décors.

Le conte sera dit par Patrice, conteur de la médiathèque, accompagné en musique par Tiphaine (notre intervenante régulière en éveil musical).



Les enfants fréquentant le Relai Parents Assistants Maternels assisteront au spectacle sur un autre temps dédié.

Rappel des dates de fermeture

Vacances de printemps : du 19 avril au soir au 28 avril inclus

Vacances d'été : à partir du 2 août au soir



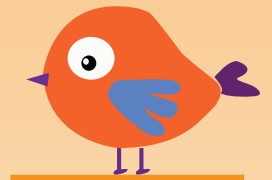


Carnaval - 7 mars

Le 7 mars, les couleurs du Carnaval ont envahi les couloirs du Multi-accueil ! A partir de 10h, un fois tous les enfants arrivés et déguisés avec soin par leurs parents ou les professionnelles (grâce à notre malle à vêtements), le carnaval a battu son plein ! Musique et cotillons étaient de la partie !

Dans la section des grands, les salles ont été ouvertes avec :

- un coin musique et danse mais aussi
- des jeux dans le dortoir lors d'un parcours d'équilibre ludique avec des tapis : les petits pouvaient prétendre être des poissons dans l'eau !
- un coin maquillage
- la possibilité d'aller dehors au son de la musique



Carnaval - 7 mars



Dans la section des moyens, plusieurs activités ont été proposées :

- Un atelier maquillage
- Un atelier musique/danse
- Un atelier déguisement : tous les accessoires étaient sortis pour le plaisir des enfants (chapeau, sacs à main...)
- Un chamboul'tout
- Un atelier « lancer de balles » dans un carton percé pour faire comme les grands joueurs de basket !

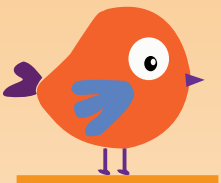
Et en fin de matinée, un défilé dans la cour.

Au goûter, Catherine la cuisinière a préparé de succulents beignets que tous ont pu apprécier !

Un grand merci aux parents, enfants et professionnelles pour ce beau carnaval !

Prochain rendez-vous festif :

la chasse aux œufs, qui aura lieu le 19 avril



Projet de jardin

Depuis quelques années, les bacs installés devant le bâtiment n'étaient plus régulièrement entretenus.

L'équipe souhaite désormais les réhabiliter et faire des ateliers « jardinage » : les enfants commencent par désherber, puis planter, arroser...

Par groupe de 5 ou 6, ils sont équipés de bottes, de pelles, d'arrosoirs, de seaux... de vrais jardiniers en herbe !

Jardiner éveille les sens : gratter dans la terre, toucher, sentir les plantes ; regarder les insectes, goûter les légumes, les fruits... C'est l'occasion de (re)découvrir la nature, de revenir à des choses simples.

Evidemment, les petits ont tendance à tout arracher, mais peut-être quelques fruits ou fleurs seront épargnés ! On espère planter des fraises, des tomates, des plantes aromatiques, des radis et quelques fleurs...

En parallèle, des composteurs permettent depuis peu de préparer un engrais avec les épluchures de fruits et légumes préparés à la cuisine. Du compost maison pourra donc être utilisé.



Aujourd'hui, pour mener à bien le projet, nous avons besoin de vous !

Si vous avez des graines ou des plants à nous apporter pour étoffer notre jardin, nous vous en serions très reconnaissants ; et les enfants seraient ravis !

D'avance merci!



Volet Educatif

Diversification alimentaire

La diversification alimentaire consiste à introduire des aliments autres que le lait dans l'alimentation du nourrisson. Elle conduit progressivement à une alimentation familiale vers l'âge de 2 ans. L'âge de la diversification a beaucoup changé au fil du temps. Actuellement, elle est débutée au plus tôt après 4 mois et au plus tard à l'âge de 6 mois.

Le lait reste indispensable : il est la base de l'alimentation du tout petit. Donnez-lui au moins 500 ml de lait par jour (le vôtre ou du lait infantile 1er âge).

FOIRE AUX QUESTIONS

Puis-je remplacer un biberon par un laitage ?

Oui, à la place du biberon, vous pouvez lui donner un yaourt, un petit suisse ou une petite portion de fromage blanc.

A partir de quand puis-je donner des légumes ?

Les légumes peuvent être introduits dès 4 mois : commencez par des légumes bien tolérés par l'estomac (haricots verts, épinards, courgettes, carottes...). Ils doivent être cuits à l'eau, sans ajout de sel.

Et pour les fruits ?

Ils peuvent aussi être introduits dès 4 mois, une fois par jour. Traditionnellement après les légumes en raison de l'attrait du sucre par les bébés.

Comment cela se passe avec les féculents ?

On commence à 6 mois pour les pommes de terre (cuites à l'eau ou à la vapeur) et on attend environ 7 mois pour les pâtes, la semoule...



Diversification alimentaire (suite)

Qu'en est-il des œufs, de la viande, du poisson ?

On peut en donner, après l'introduction des légumes et des fruits, généralement vers 6/8 mois mais une seule fois par jour, et pas plus de 10g !

Côté boisson, que donne-t-on ?

L'eau est la seule boisson nécessaire à votre enfant quand il a soif. En cas de forte chaleur ou de fièvre, proposez-lui de l'eau fréquemment.

Attention

Ne pas refrirer les aliments (pas d'huile à haute température)

Ne pas ajouter de sucre ou de sel dans les aliments

Les 5 règles d'or de l'alimentation infantile

- 1- Démarrez entre 4 et 6 mois
- 2- Commencez avec les légumes
- 3- Alternez
- 4- Variez
- 5- Proposez jusqu'à 8 à 10 fois un aliment pour qu'il soit accepté



Des morceaux ? Même sans dents, l'enfant peut manger des petits morceaux d'aliments bien cuits : il apprend à mâcher et à déglutir. Il est capable de le faire dès l'âge de 6 mois !

Pour plus d'information :

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/nutrition/la-diversification-alimentaire/la-diversification-menee-par-lenfant-dme-une-petite-revolution-dans-lalimentation>

Relai Parents Assistants Maternels (suite)

GUICHET UNIQUE

Le Relai Parents Assistants Maternels est devenu guichet unique : Une famille à la recherche d'un mode de garde s'adressera directement au RPAM et y recevra tous les renseignements sur les différents modes d'accueil qui s'offrent à elle, diffusion des listes d'Assistants Maternels ou préinscription pour le Multi Accueil avec la Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain.

Les listes sont mises à jour par le Conseil Départemental. Pour l'accueil au multi-accueil, une commission se réunit pour l'attribution des places.

La 1ère commission a lieu en mars 2019.



ATELIERS

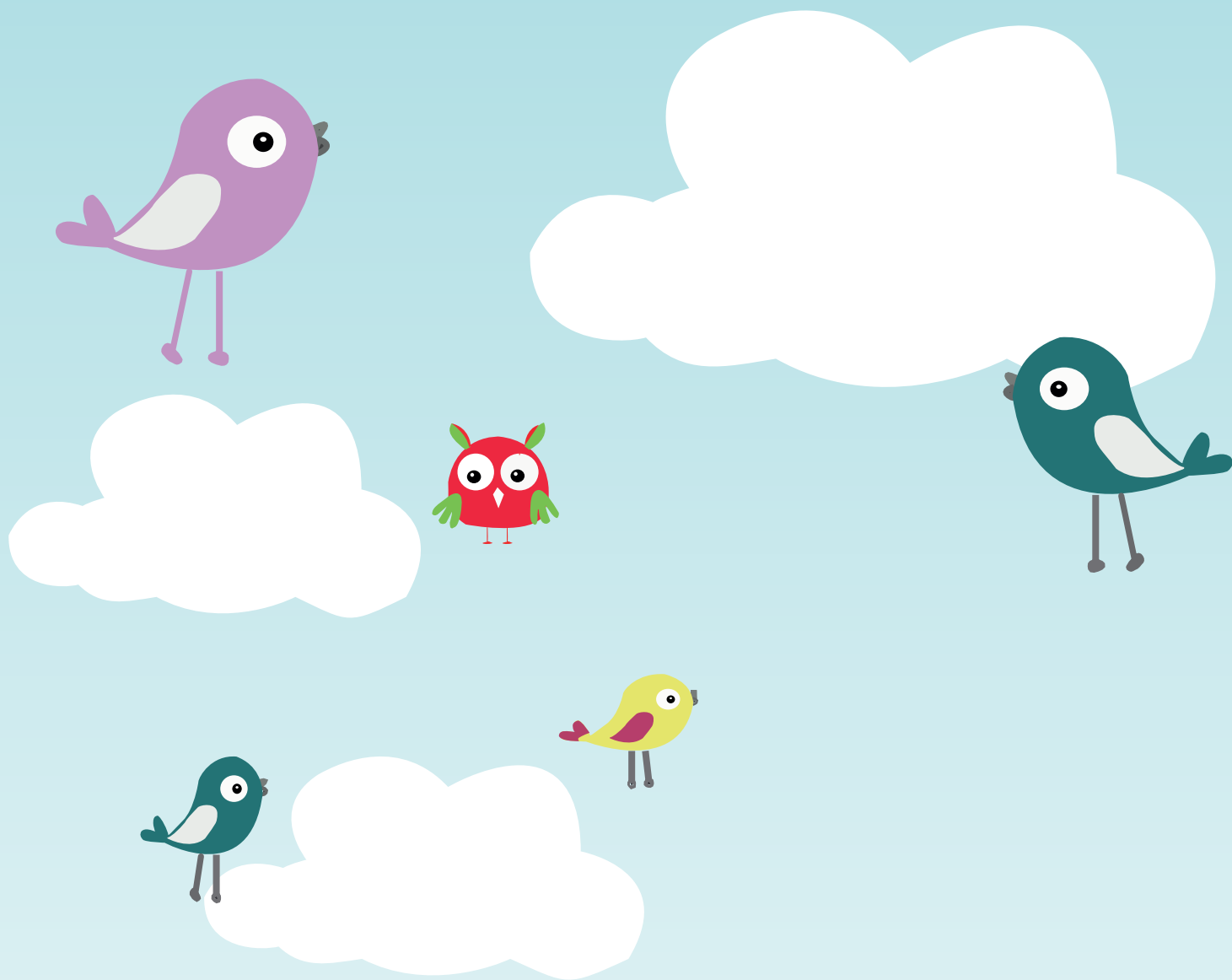
Le Relai poursuit ses actions à destination des Assistants Maternels et des Parents.

Nous vous rappelons que les ateliers organisés par le Relai sont gratuits et en accès libre. Ils ont lieu :

- Au centre social de Cosne les 2ème et 4ème lundi du mois, de 9h30 à 11h30
- Les mardi et vendredi matins au Multi-accueil de Cosne de 9h à 11h30
- Un jeudi sur deux à Neuvy (salle polyvalente) de 9h30 à 11h30

N'hésitez pas à consulter le programme
des ateliers sur www.cclvn.fr
rubrique les services / relai assistants maternels





Ça gazouille

Le journal d'informations du Service Petite Enfance

Avril 2019

Communauté de Communes

Loire, Vignobles et Nohain



Imprimé par la CCLVN - 2019
Ne pas jeter sur la voie publique